

facultés de théologie catholique, elle a voté les fonds nécessaires pour créer une faculté de théologie protestante à Paris. Le crédit voté est de 76 600 francs.

“ La discussion du budget des cultes n'aura lieu qu'après les vacances législatives; par ces commencements, l'on peut juger de ce qu'elle sera. Espérons que le Sénat corrigera en partie le mal que veut faire la majorité de la Chambre des députés. ”

— Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire des *Annales Catholiques* une partie du magnifique sermon qui a été prononcé par Mgr. Pie, évêque de Poitiers, lors de la grande fête qui a eu lieu à Lourdes en juillet dernier. Nous en donnons toute la partie qui, appliquant la doctrine de l'Eglise, des conciles et de la théologie aux manifestations surnaturelles, établit magistralement le miracle de l'apparition de Lourdes, et en montre l'importance avec les motifs d'espérance qu'elle nous donne.

“ I. Je me tairai, a dit Mgr. Pie, sur les circonstances et les particularités de l'événement merveilleux dont toute la trame et l'histoire est présente à vos esprits.

“ Je ne ferai point remarquer qu'aucun des signes de crédulité désirable du côté de la personne n'a fait défaut. Elle ne doit pas avoir demandé ni désiré ces sortes de grâces, dit le pape Benoît XIV; elle doit s'en être ouverte à ceux qui ont autorité et lumière; elle doit avoir conservé, au milieu de ces faveurs, la tranquillité et l'aisance de l'âme, avoir excellé dans l'humilité et continué de pratiquer la mortification. ”

“ Je n'ajouterai pas que le tuteur des choses révélées n'a rien qui prête lieu aux objections: rien de nouveau dans la doctrine, puisque la confirmation, par la bouche même de la Vierge immaculée, du dogme défini de son Immaculée Conception; rien de contraire à la morale chrétienne, puisque c'est une exhortation à la prière et à la pénitence.

“ Je ne rappellerai pas que, loin d'y apporter l'empressement d'une crédulité fanatique, le respectable pasteur du lieu, le clergé de la contrée, le très-prudent évêque du diocèse y ont opposé pendant plusieurs années une réserve, un silence, une abstention, sages sans doute, mais dont se scandalisait, dont s'indignait presque la ferveur des multitudes, d'une part, en face des violences administratives, et des clameurs impies qui s'élevèrent bientôt: de l'autre, en présence de guérisons frappantes qui se succédaient de jour en jour. Laissons toutes ces considérations et ne parlons de ce qui est présentement sous nos yeux.

“ A la date du 23 février 1858, une pauvre enfant ont avoir rapporté des grottes de Massabielle la mission d'aller dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle et qu'on y doit venir en procession. Dix-huit ans se sont écoulés, et quelle chapelle et quelle procession! La chapelle, c'est une immense église souterraine, que surmonte un temple magnifique, consacré hier par le vénérable archevêque de la capitale de la France, et déjà baptisé du nom de basilique par le Pontife romain: basilique insuffisante malgré ses vastes proportions: et béni soit le Seigneur qui, à la faveur d'une température favorable, nous donne en ce moment pour temple l'immensité de cet espace! Et quant aux processions, chaque jour en renouvelle le spectacle. La voyez-vous en marche cette procession du genre humain? Hier, le nord et le midi; demain l'Ouest et le levant: l'Anglotoir, la Hollande, l'Amérique, que fais-je? *Ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione*; ils viennent “ de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation. ” Voilà le phénomène certain, le phénomène cons-

taté. Si vous ne croyez pas à la parole, vous êtes bien forcé de croire aux résultats: *Si non verbo credis, rebus crede.*

“ Secondement, à la date du 25 février de la même année, la jeune fille a reçu l'ordre d'aller boire à la fontaine: et la fontaine n'existait pas (toute la contrée est là pour le dire), ayant commencé de jaillir sous les doigts de l'enfant, n'a plus discontinué. Dix-huit ans se sont écoulés, et le nombre de ceux qui ont bu de l'eau de la fontaine de Lourdes ne peut plus se calculer; et l'univers entier raconte des faits de guérisons instantanées, du guérisons manifestes, de sorte que l'argument sur lequel l'Eglise a coutume de baser son jugement, l'argument de l'attestation divine formulé par le miracle, se trouve ici, non point à l'état accidentel, mais à l'état permanent et presque continu. *Si non verbo credis, rebus crede*: si vous ne croyez pas à la parole de l'enfant, vous ne pouvez refuser de croire aux choses qui ont suivi la parole.

“ II. Mais Dieu ne fait rien sans motif, sans but. Et qu'a-t-il donc pu se proposer ici? me dites-vous. On vous l'a dit hier avec une rare éloquence, et je serais vraiment naïf si j'entreprenais de redire ce qui a été si bien dit. Mais, j'en demande pardon à mon vénérable frère, le Seigneur lui-même avait répondu d'avance par la bouche du prophète: *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester*: “ Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, moi, le Seigneur votre Dieu. ”

“ Ah! génération incrédule, tu ne veux croire qu'à la raison et qu'à la nature: pour toi, as-tu dit, l'ordre de foi et de révélation est non avenue; à ton sens, l'Evangile n'est pas assez certifié, le ministère ordinaire de l'Eglise n'est pas suffisamment autorisé. Est-ce que le Dieu tout puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations ou tes dédains? Ou bien plutôt, à tes défis ne va-t-il pas répondre par d'autres défis? C'en est fait du surnaturel, ont dit les hommes du dix-neuvième siècle. Eh bien! voici que le surnaturel afflue, voici qu'il déborde, voici qu'il suinte du sable et du rocher, voici qu'il jaillit de la source, voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prière, de chants et de lumière, voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste.

“ O hommes de la libre-pensée, vous n'avez voulu en croire ni Moïse et les prophètes, ni le Christ et ses apôtres, ni l'Eglise et ses jugements solennels. Eh bien, voici que, dans cette gorge de la montagne, dans une arcauosité longtemps inaccessible, Marie, la mère de Dieu, apparaîtra et parlera à une humble fille des champs; la fille des champs racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs ils étaient deux: elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des prophètes, ni celle du Christ, ni de ses apôtres. L'Eglise même, par son tribunal de première instance, par la sentence du juge ordinaire, qui est l'évêque, se contentera de délivrer un certificat de crédibilité, sans imposer à personne une obligation doctrinale ou pratique: pourvu qu'on demeure dans les limites du respect, l'abstention est permise. Et, dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle-même avec tant d'autorité et d'efficacité que le monde entier s'écène. L'ébranlement devient tel que l'administration des voies ferrées a peine à y suffire, et qu'elle y a trouvé un accroissement de sa richesse en des temps où la langueur des affaires et le contre-coup des calamités publiques l'auraient réduite à l'appauvrissement. *Si non verbo credis, re-*